



Cotonou, le 27 mai 2024

N° 029 /MESTFP/DC/SGM/DESTFP/SA

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Objet : Ouverture du registre d'inscription pour la formation à titre payant dans les LTA, les LTP et à l'EFMS de Parakou et son annexe de Djougou, au titre des rentrées scolaires 2024 et 2025.

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle informe le public que le registre d'inscription pour la formation à titre payant dans les Lycées Techniques Agricoles (LTA), les Lycées Techniques et Professionnels (LTP) et à l'Ecole de Formation Médico-Sociale (EFMS) de Parakou et son annexe de Djougou, au titre des rentrées scolaires 2024 et 2025 est ouvert du lundi 22 juillet au vendredi 30 août 2024 inclus.

Les offres de formation disponibles sont :

- ✓ **Au niveau du Lycée Technique Agricole (LTA)**
 - Pour la formation au Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales (BEAT) : Production Végétale (PV) et Production Animale (PA).
 - Pour la formation au Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales (DEAT) : Production Végétale (PV), Production Animale (PA), Pêche et Pisciculture (PP), Foresterie (Fo), Aménagement et Equipement Rural (AER) et Nutrition et Transformation Agroalimentaire (NTA).
- ✓ **Au niveau des Lycées Techniques et Professionnels (LTP)**
 - Pour la formation au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) : Secrétariat (Employé de Bureau), Comptabilité (Aide Comptable), Froid et Climatisation, Electricité, Mécanique Automobile, Menuiserie,



Opérateur Géomètre, Plomberie, Constructeur Bâtiment, Construction Métallique, Mécanique Générale, Hôtellerie –Restauration, Economie Familiale et Sociale.

- Pour la formation au Diplôme de Technicien aux Métiers (DTM) : Froid et Climatisation, Installation et Maintenance Informatique, Dessinateur Projeteur Bâtiments, Opérateur Géomètre, Bâtiments et Travaux Publics, Fabrication Mécanique, Mécanique Automobile, Ouvrage en Bois dans le Bâtiment, Constructeur d'Equipements Mécano-Soudés, Métiers de la Mode et du Vêtement, Technicien d'Electronique Appliquée, Comptable – Mercaticien, Développeur d'Applications WEB et Mobile, Producteur Multimédia, Economie Familiale et Sociale, Hôtellerie – Restauration et Tourisme.
- Pour la formation au Baccalauréat technologique : Secrétariat (G1), Comptabilité (G2), Technique commerciale et marketing (G3), Série T, Eau et Assainissement, Construction mécanique (F1), Electronique (F2), Electrotechnique (F3) et Génie-Civil (F4) ;
- ✓ Au niveau de l'Ecole de Formation Médico-Sociale
 - Pour la formation au Diplôme d'Etat : Hygiéniste d'assainissement et Hygiéniste de salles.

Le catalogue des offres de formation par établissement est disponible sur les lieux de dépôts des dossiers.

NB : Les formations conduisant aux Diplômes de Technicien aux Métiers sont vivement encouragées.

CONDITIONS A REMPLIR ET CLASSES OUVERTES

- ✓ Pour la formation au CAP ou BEAT

Être titulaire du Certificat d'Etudes Primaires, justifier du niveau de la classe de 4^{ème} de l'Enseignement Secondaire Général et être âgé de 14 ans au moins et de 22 ans au plus au 31 décembre 2024.

- ✓ Pour la formation au DTM ou DEAT

Être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou du Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales



(BEAT) ou d'un diplôme reconnu équivalent et être âgé de 14 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2024.

✓ **Pour la formation au Baccalauréat technologique**

Être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou d'un diplôme reconnu équivalent et être âgé de 14 ans au moins et de 20 ans au plus au 31 décembre 2024.

✓ **Pour la formation au Diplôme d'Etat**

Être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou un diplôme reconnu équivalent et être âgé de 16 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2024.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une fiche d'inscription à retirer sur les lieux de dépôt ou à télécharger gratuitement sur la plateforme www.educmaster.com, précisant la formation et le métier choisi ainsi que les établissements souhaités ;
- une copie de l'acte de naissance ou tout autre document tenant lieu ;
- une copie légalisée du diplôme exigé ;
- une attestation ou certificat de scolarité ;
- une copie de tous les bulletins de notes (trimestriels ou semestriels) de la dernière classe fréquentée ;
- la quittance de droit d'étude de dossier de 1.000 francs CFA pour la formation au CAP et au BEAT, obtenue après versement des droits d'étude de dossiers à la DESTFP ou au trésor sur le compte **BJ6600100100000010160845** intitulé *Direction des Etablissements Techniques*.
- la quittance de droit d'étude de dossier de de 2.000 francs CFA pour la formation au DTM, ou DEAT, ou Baccalauréat technologique ou au Diplôme d'Etat, obtenue après versement des droits d'étude de dossiers à la DESTFP ou au trésor sur le compte

BJ6600100100000010160845 intitulé *Direction des Etablissements Techniques.*

NB : Les candidats admis au BEPC, session de juin 2024, sont autorisés à déposer leur dossier de candidature avec une copie de la liste des admis sur laquelle figurent les noms et prénoms. Cette liste doit comporter la première page, la page contenant les nom et prénoms du candidat et la dernière page portant la signature du DDESTFP.

DATE LIMITE ET LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est impérativement fixée au **vendredi 30 août 2024 à 17 heures.**

Le dépôt des dossiers de candidature peut se faire à la Direction de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle (DESTFP), sise à Sikècodji, derrière l'immeuble SONIMEX à Cotonou, dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP), dans les Lycées Technique Agricole (LTA), à l'Ecole de Formation Médico-Sociale (EFMS) de Parakou ou dans les Lycées Techniques et Professionnels.



Cyrille AÏNAMON

Pour le Ministre et P.O.

Le Secrétaire Général du Ministère